

Statement

Discours

Department of
External
Affairs



Ministère des
Affaires
extérieures

88/13

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

Notes pour une allocution de
l'honorable Pat Carney,
ministre du Commerce extérieur,
à l'occasion de la 94^e Conférence annuelle
de l'Ontario Good Roads Association

TORONTO

Le 24 février 1988

Minister for
International
Trade

Ministre du
Commerce
extérieur

Canada

Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour ce 94^e anniversaire que vous célébrez aujourd'hui. Rares sont au Canada les associations qui peuvent en faire autant.

Je tiens aussi à remercier l'OGRA de m'avoir donné cette occasion de vous entretenir de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Au cours des trois derniers jours, vous avez examiné des moyens de relever le défi des transports. Vous vous êtes penchés sur des questions hautement techniques, mais aussi sur des questions très fondamentales et très humaines.

Le commerce extérieur peut, lui aussi, être une question hautement technique. Mais, au bout du compte, il concerne les personnes et la qualité de leur vie. Trois millions de Canadiens et leurs familles doivent leur gagne-pain à notre capacité de vendre nos produits sur les marchés étrangers.

Nous avons négocié l'Accord de libre-échange avec les États-Unis parce qu'il nous faut avoir un accès libre et garanti au marché américain pour assurer notre avenir de nation commerçante.

Pour être compétitifs sur les grands marchés du monde, nos entrepreneurs et gens d'affaires doivent pouvoir compter sur un bassin de bien plus de 100 millions de consommateurs. L'Accord de libre-échange nous ouvre un marché de 250 millions de personnes.

L'Accord de libre-échange donne à nos entreprises une bonne chance d'être gagnantes sur les marchés internationaux.

Certains font l'erreur de voir dans l'Accord un exercice purement nord-américain. Ils reprochent au gouvernement d'avoir une vision étriquée de l'économie.

En réalité, notre initiative commerciale procède d'une perspective totalement différente, d'une vision globale du Canada.

Non seulement l'Accord de libre-échange nous ouvre un accès au marché nord-américain, mais il rend le Canada attrayant pour les investisseurs étrangers qui souhaitent tirer parti de cet accès garanti. Nous lisons chaque jour dans les journaux que les autres pays nous envient notre accord commercial avec les États-Unis.

Cette envie se traduira par des investissements chez nous.

La garantie de l'accès au marché américain constitue pour le Canada un facteur essentiel de compétitivité, non seulement

en Amérique du Nord mais partout dans le monde, y compris dans la région Asie-Pacifique et en Europe.

En éliminant tous les droits de douane en 1998, l'Accord de libre-échange aura pour effet d'abaisser les coûts de production, ce qui permettra aux Canadiens de se montrer plus compétitifs et de pratiquer des prix plus bas.

La suppression des droits de douane vous apporte également la possibilité d'affronter la concurrence sur des marchés beaucoup plus vastes. Si vous êtes un manufacturier, vous serez en mesure de produire en beaucoup plus grandes quantités, ce qui vous permettra de rationaliser et de moderniser vos installations, donc d'être encore plus compétitif, non seulement en Amérique du Nord mais dans le reste du monde.

Si nous voulons tirer pleinement parti des possibilités de commerce et d'investissement qu'offrent les grands marchés du monde, nous devons disposer d'un accès libre et sûr au marché américain.

Certains ont qualifié l'Accord de libre-échange de saut dans l'inconnu. Je dirai pour ma part qu'il s'agit plutôt d'un acte de foi - foi dans les Canadiens et dans leur capacité d'innover et d'affronter la concurrence.

Cette attitude positive a inspiré toutes nos grandes politiques et initiatives économiques. Notre foi profonde dans l'esprit d'entreprise des Canadiens nous a conduits à déréglementer l'énergie, les transports et les industries financières.

C'est notre confiance dans les Canadiens qui nous a amenés à créer Investissement Canada, dont le mandat consiste à encourager l'investissement canadien et étranger dans notre pays.

Cette politique porte ses fruits.

En 1986, les investissements étrangers directs ont atteint le chiffre record de 7,5 milliards \$. La même année, les investissements en valeurs de portefeuille réalisés au Canada par des étrangers se sont élevés à 26 milliards \$.

C'est là une marque de confiance on ne peut plus claire dans notre économie. Les investisseurs du monde entier se tournent à nouveau vers le Canada.

Et ce qu'ils y voient leur plaît manifestement.

Minoru Kanao, venu au Canada en 1986 à la tête d'une mission commerciale japonaise de haut niveau, affirme avoir

découvert un "nouveau Canada". La mission Kanao a surtout été impressionnée par l'excellence de notre technologie et par l'existence d'un nouvel esprit de réconciliation nationale, d'un meilleur climat social et d'une ouverture à l'investissement étranger depuis l'arrivée au pouvoir du Premier ministre Mulroney.

Mais nos politiques fondées sur la confiance dans les Canadiens ont fait plus qu'attirer l'intérêt des investisseurs.

En créant un climat qui libère l'énergie et l'esprit d'entreprise des Canadiens, nous avons doté notre pays de l'économie la plus performante parmi celles des nations industrialisées de l'Ouest.

Comme l'a fait observer mon collègue Mike Wilson, le ministre des Finances, dans son récent discours sur le budget:

- ° Nous nous classons au tout premier rang pour la croissance économique depuis 1984. L'économie de l'Ontario a connu dans le même temps une croissance annuelle moyenne de 5 %.

- ° Nous sommes les premiers par la croissance de l'emploi: plus de 1 150 000 emplois ont été créés depuis que nous sommes au pouvoir, dont 547 000 en Ontario. Il s'agit pour la plupart d'emplois à plein temps, bien rémunérés, et répartis dans tous les secteurs de l'économie.

- ° La croissance économique a été encore plus équilibrée l'an dernier - le chômage a effectivement reculé dans les dix provinces.

- ° En Ontario, le chômage a baissé de quatre points de pourcentage depuis que nous sommes au pouvoir et se situe maintenant à 5,6 %.

- ° Les taux d'hypothèque ont diminué de trois points de pourcentage, ce qui a permis aux propriétaires de maisons d'économiser 1 200 \$ par année sur une hypothèque de 50 000 \$ et a aidé les entreprises à prendre de l'expansion partout au pays. En 1987, les mises en chantier de logements en Ontario étaient en progression de 29 % par rapport à 1986, de 62 % par rapport à 1985 et de 118 % par rapport à l'année où nous sommes arrivés au pouvoir.

- ° L'inflation est maîtrisée. En Ontario, malgré une économie florissante, le taux d'inflation reste en deçà de 5 %. Une forte croissance économique, couplée à un taux d'inflation bas et stable, se traduit par un meilleur niveau de vie pour nos citoyens les plus vulnérables, soit les personnes âgées et les Canadiens à faible revenu.

° Enfin, tant les consommateurs que les entreprises se montrent plus confiants que jamais.

L'Accord de libre-échange est un élément vital du programme économique mis en place par le gouvernement pour préparer le Canada à entrer dans le 21^e siècle.

En bref, nous avons convenu:

- ° d'éliminer progressivement tous les tarifs douaniers entre le Canada et les États-Unis d'ici 1998; ce processus doit s'engager dans dix mois à peine, le 1^{er} janvier 1989;
- ° d'établir des règles innovatrices pour le commerce des services, qui est à la fois le secteur le plus dynamique du commerce mondial et la principale source de nouveaux emplois;
- ° d'accorder un accès garanti et un traitement non discriminatoire à nos investisseurs respectifs; cela prend d'autant plus d'importance pour le Canada que, à la fin de 1986, nos investissements directs aux États-Unis se chiffraient à 39,9 milliards \$ et nos investissements en valeurs de portefeuille, à environ 14,3 milliards \$;
- ° de renforcer l'industrie automobile de part et d'autre de la frontière, en réaffirmant notre engagement envers le Pacte de l'automobile et en élargissant son application; et
- ° d'établir des moyens efficaces de régler les différends, ce qui comprend la mise en place d'un mécanisme binational pour le règlement obligatoire des différends concernant l'application des lois sur les droits compensateurs et antidumping.

Qu'est-ce que l'Accord représente pour l'Ontario?

Voyons d'abord quelques chiffres:

- ° Plus de 30 % des biens produits par l'Ontario sont exportés, ce qui équivaut à peu près à la moyenne nationale.
- ° En 1986, les exportations de l'Ontario se sont chiffrées à 56,2 milliards \$, ce qui représente plus de 6 000 \$ pour chaque homme, femme et enfant de la province.
- ° Aucune province n'est plus tributaire de marché américain que l'Ontario; celle-ci réalise 90 % de ses ventes aux États-Unis et y effectue 83 % de ses achats, ce qui est plus élevé que la moyenne nationale. En effet, en 1986, les États-Unis ont compté pour 77,3 % du total de nos exportations et pour 68,6 % de l'ensemble de nos importations.

° En 1986, l'Ontario a exporté pour plus de 31 milliards \$ de voitures, de camions et de pièces d'automobile aux États-Unis, soit 55 pour cent du total de ses ventes à ce pays.

Le gouvernement de l'Ontario soutient qu'il est en faveur d'une libéralisation du commerce, mais qu'il ne peut appuyer cet accord particulier.

Les raisons qu'il avance pour justifier cette attitude ne sont pas très claires. Ainsi, le premier ministre ontarien affirme qu'il ne peut accepter l'Accord parce que celui-ci n'exempte pas le Canada de l'application des lois commerciales américaines.

Notre objectif était de faire en sorte que les lois commerciales soient appliquées de façon équitable. Nous voulions et avons obtenu que notre commerce avec les États-Unis soit régi par la règle de droit et non par ce qui risquait de devenir la règle des groupes de pression.

L'Accord établit des moyens binationaux de règlement des différends commerciaux. À l'avenir, les Canadiens comme les Américains soumettront leurs différends commerciaux à l'arbitrage d'un président impartial.

Les exportateurs canadiens qui accroissent leur part du marché américain tout en s'en tenant aux règles du jeu, seront ainsi à l'abri de toute tentative de harcèlement de la part de leurs concurrents américains.

L'Accord ne garantit pas le succès.

Il ne garantit pas la prospérité.

Mais il met en place un cadre commercial à la fois rationnel et équitable dans lequel ces buts peuvent être atteints. Et ce sont nos entrepreneurs, nos gens d'affaires, nos audacieux qui en feront une réussite pour le Canada.

N'ayant trouvé ni dans les faits ni dans les théories économiques de munitions pour monter une attaque valable, les adversaires de l'Accord se sont rabattus sur un alarmisme pitoyable, prétendant que nous avons "vendu le pays" ou "renoncé à notre souveraineté".

En réalité, aucun des éléments essentiels à notre souveraineté n'était sur la table de négociations. Par exemple, nos industries culturelles sont expressément exclues de l'Accord de libre-échange.

Nos programmes sociaux, nos programmes de développement régional et nos autres politiques qui revêtent une

importance capitale pour notre identité nationale et notre souveraineté ne sont pas touchés par l'Accord.

D'ailleurs, si l'Accord de libre-échange était si menaçant pour nos politiques et programmes sociaux, comment aurions-nous pu introduire le programme national de garderies, probablement l'un des programmes sociaux les plus ambitieux institués dans ce pays depuis l'assurance-maladie?

Alors, que craignent nos adversaires au juste? De quoi veulent-ils parler?

Je ne le sais pas plus que vous. Mais je peux vous dire de quoi nous parlons, nous.

Nous parlons d'un Accord qui raffermira notre économie et nous rendra plus compétitifs dans le monde. Le Canada deviendra ainsi un pays plus fort, et encore plus confiant dans sa propre identité et dans sa structure sociale et culturelle unique.

L'Accord de libre-échange nous apporte la vision nouvelle d'un Canada fort et dynamique, qui a un rôle de chef de file à jouer dans le monde et l'assurance voulue pour le faire.

Il nous assure de nouveaux emplois et la croissance économique, aujourd'hui et jusqu'au-delà de l'an 2 000.

Il offre des possibilités de croissance aux régions de notre pays qui, jusqu'à présent, n'ont pas eu leur juste part de la richesse générée par notre économie.

Il consolide notre souveraineté puisque seul un pays économiquement fort peut financer des politiques culturelles et des programmes sociaux tels que les nôtres.

Surtout, il nous garantit un meilleur accès à notre principal marché d'exportation.

Cette vision audacieuse du Canada fait peur à nos adversaires.

Ils misent sur la crainte et l'anxiété. Les politiques qu'ils proposent sont pour les timorés, non pour les audacieux.

Leur manque de foi dans l'esprit d'entreprise des Canadiens aurait tôt fait de nous ramener au 19^e siècle.

Pour notre part, nous croyons dans un Canada entreprenant et innovateur.

Comme l'a dit Paul Reichmann l'automne dernier dans
Macleans:

"Les Américains travaillent dur. Les Canadiens travaillent
mieux. Nous prospérerons dans le cadre du libre-échange".

Nous partageons cet avis.

Je vous laisse juges de la vision du Canada qui nous
permettra d'aborder avec confiance le prochain siècle.

Je vous remercie.